



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

La Poste

OUVERTURE DE 500 BUREAUX DE POSTE SUPPLÉMENTAIRES : QUAND LE GOUVERNEMENT SE SOUVIENT DU MAILLAGE TERRITORIAL

Sous la pression des élus, Matignon vient d'annoncer l'ouverture prochaine par La Poste de plus de 5000 bureaux supplémentaires en secteur rural et banlieue avant fin avril, avec 500 bureaux en plus dès ce lundi matin.

Cette annonce précipitée de 500 nouveaux bureaux vise à assurer aux bénéficiaires des prestations sociales ayant leurs comptes à La Banque Postale un accès le plus large possible afin d'y faire leurs opérations et de pouvoir retirer de l'argent liquide dans un rayon le plus proche possible de leur domicile.

Les postiers ont toujours eu à cœur de remplir cette mission qui est inscrite dans l'ADN de l'entreprise et de ses personnels. Plus que jamais, dans une période de crise comme celle que nous traversons, La Poste doit jouer son rôle de cohésion sociale auprès de la population et notamment des plus fragiles d'entre nous.

Pour la F3C CFDT, ce rôle doit s'exercer en ayant pour préoccupation la garantie sanitaire de celles et ceux qui remplissent chaque jour cette mission, message réaffirmé à plusieurs reprises par Bruno Lemaire et le président de la République.

La F3C CFDT alerte le Gouvernement et la direction de La Poste sur le fait qu'ouvrir en urgence 500 bureaux supplémentaires, puis 4500 autres avant même la fin du confinement constitue une opération extrêmement compliquée. Dans la situation actuelle d'état d'urgence sanitaire, d'absentéisme qu'elle a généré dans les effectifs de l'entreprise, de précautions impératives qui doivent être prises pour réaliser ces ouvertures, l'ambition affichée par Matignon semble difficilement réalisable pour la CFDT.

La F3C CFDT exige que ce plan de réouverture voulu par le Gouvernement, réclamé par les élus locaux, prenne en compte la logistique, les précautions sanitaires, la sécurité des bureaux, et les transports de fonds avant toute ouverture.

La CFDT dénonce cette décision prise sans concertation avec les organisations syndicales et appelle le gouvernement au principe de réalité et de cohérence des discours.

La F3C CFDT réitère sa demande d'une réflexion sur la couverture des territoires et sur les missions que devraient assurer prioritairement le groupe La Poste.

La F3C CFDT tiendra les élus locaux et le Gouvernement comptables des garanties sanitaires de ces plans de réouverture par la reconnaissance en maladie professionnelle et accident du travail de tous les agents contaminés. Elle s'interroge également sur les conditions de sécurité sanitaires des usagers de La Poste.

En mettant l'entreprise La Poste dans une situation où elle doit réaliser l'impossible en quelques jours, le gouvernement fait preuve une fois de plus d'injonctions contradictoires dans sa gestion de la crise, alors même qu'il vient d'annoncer quinze jours supplémentaires de confinement.

La F3C CFDT rappelle aux élus locaux et au Gouvernement que la désertification actuelle en milieu rural est la conséquence directe de la fermeture de plus de 4 500 agences postales communales. Il y aurait donc deux poids, deux mesures : les postiers devant relever le défi que les maires ne savent plus relever dans leurs communes aujourd'hui. Au même titre que La Poste est devenue un opérateur vital pour la distribution de la presse, gageons que les pouvoirs publics sauront s'en souvenir dans les futures négociations entre La Poste et l'État sur ses missions d'accessibilités territoriales.

CONTACT PRESSE

Aline GUÉRARD
Secrétaire nationale
aguerard@f3c.cfdt.fr
+33 6 61 26 71 38